

**AL Barid Bank S.A**  
Angle Bd Ghandi et Bd Roudani  
Casablanca  
Maroc

## **AL BARID BANK S.A (ABB)**

### **Visa des commissaires aux comptes relatif à la concordance des informations figurant dans l'état joint à la déclaration des délais de paiement, prévu par la loi 69-21 relative aux délais de paiement modifiant les dispositions de la loi 15-95 relative au code de commerce**

#### **Période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2024**

En notre qualité de commissaires aux comptes d'AL BARID BANK S.A (ABB), et en application des dispositions de la loi 69-21 relative aux délais de paiement, nous avons pour mission de vérifier la concordance des informations figurant dans l'état joint à la déclaration des délais de paiement, avec les justificatifs des informations, figurant sur les factures non payées dans les délais prévus à l'article 2.78 de la loi 69-21 d'AL BARID BANK S.A (ABB) au titre de la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2024.

Nous attirons votre attention que ledit état ne fait ressortir aucune facture non payée totalement ou partiellement dans lesdits délais.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la direction d'AL BARID BANK S.A (ABB) qui doit s'assurer de leur exhaustivité et de leur sincérité.

Notre intervention qui porte sur le contrôle de concordance, par sondages, d'informations documentaires et de gestion, ne constitue ni un audit, ni un examen limité. Elle a été effectuée selon la Directive de l'Ordre des Experts-Comptables, approuvée le 6 octobre 2023.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient à l'Administration, ayant eu communication de ce visa, de mettre en œuvre au regard de ses propres besoins en application de la loi 69-21.

#### **Conclusion :**

Sur la base des diligences mises en œuvre et que nous avons estimées nécessaires conformément à la Directive suscitée, nous n'avons pas d'observations à formuler.

Notre visa n'a pour seul objectif que celui indiqué dans le premier paragraphe ci-dessus et est réservé à votre propre usage dans le cadre de la loi 69-21. Il ne peut être utilisé à d'autres fins, ni être communiqué à d'autres parties.

Casablanca, le 26 juillet 2024

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

  
**FIDAROC GRANT THORNTON**  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 78 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**COOPERS AUDIT MAROC S.A**

  
**COOPERS AUDIT MAROC**  
Siège Social: 83 Avenue Hassan II  
Casablanca

Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34  
**Abdellah LAGHCHAoui**  
Associé